



DÉPARTEMENT DU RHÔNE
Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 9 septembre 2020

La séance est ouverte à 20h30.

Absence de M. Pascal GIRAUD qui a donné son pouvoir à M. Guy JOYET.

1. Mme Véronique BONDENAT est nommée secrétaire de séance ; elle laissera sa place à Mme Flora HALEGUA pendant le point n°4 « choix des producteurs locaux » car ce sujet la concerne.
2. **Approbation et signature** : du compte-rendu de la réunion du mardi 7 juillet 2020 avec les précisions suivantes :

Monique CHABOT-LACHAL souhaite apporter les modifications suivantes :

- Préambule : l'intervention de Daniel MICHALLET signifiait en réalité que tous les conseillers devraient être tour à tour secrétaire de séance.
- Tout au long du compte-rendu, l'expression « l'opposition » est utilisée ; le terme « l'autre liste » est préférable.
- Point 5 - commission des impôts : le nom des élus n'étant pas conseillers municipaux n'a pas été indiqué lors de la séance.
- Point 11 – consultation du CAUE, accord de l'autre liste à condition que la population en soit informée.

Monique CHABOT-LACHAL souhaite par ailleurs préciser pourquoi la séance du Conseil initialement prévue le 1^{er} septembre a été décalée : les dispositions de l'article 10 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 prenant fin au 30 août 2020, la convocation au Conseil municipal du 1^{er} septembre qui faisait référence à cette ordonnance était donc irrégulière : le public devait pouvoir de nouveau y assister.

Ainsi donc, il a été décidé de délocaliser la séance à la salle des fêtes, les critères de distanciation physique ne pouvant pas être respectés dans la salle de la Mairie.

Délibérations prises à la majorité par les membres du Conseil Municipal pour :

3. **Rétrocession gratuite de terrains à la commune :**
 - Parcelles situées route des Gouttes cadastrées C1863 et C1854 appartenant à Jean-Paul GIROUD pour une superficie respective de 9m² et 1m² ; parcelle située route des Gouttes cadastrée C1862 appartenant à Martine GIROUD pour une superficie de 12m².
 - Parcelle cadastrée C1313 située chemin de Chanton d'une surface de 34m², appartenant à Marie-Angèle LAROCLETTE.

A noter que ces acquisitions seront réalisées à des fins de réserve d'élargissement et que les frais de bornage et les frais notariés seront à la charge de la commune.

4. Choix des producteurs locaux pour occuper les cases sur le parking de la salle polyvalente :
(La délibération est votée en l'absence de Véronique BONDENAT, membre de la GAEC des 3 Oies)

Suite à une mise en concurrence réalisée via une annonce parue dans le Pays en date du 16/07/2020 et pour laquelle une réponse était attendue avant le 15/08/2020, un seul candidat s'est manifesté : il s'agit du groupement SAS la Léchère/GAEC des 3 Oies.

Jean-Michel COQUARD demande l'accord du Conseil pour continuer d'avancer sur le projet et précise que la commune finançant la structure, le tarif de la location sera calculé en fonction du coût de l'installation ; par ailleurs, il s'agira d'une structure en bois de 11 mètres de long extensible.

Intervention d'Edith MICHALLET pour remettre en cause les modalités de mise en concurrence (lieu et durée de la publication).

Le Conseil se prononce néanmoins favorablement pour que la commission poursuive ses travaux sur ce projet.

5. Convention de participation avec la COR pour le Fonds de Soutien aux Entreprises :

Ce fonds concerne 10 entreprises St Rominoises pour un montant de 6 382 € à la charge de la commune (aide de 750 € maximum par entreprise).

Guy JOYET demande de l'autoriser à signer une convention de participation avec la COR, afin de donner un coup de pouce à ces entreprises ayant perdu plus de 50% de chiffre d'affaires suite au COVID.

Monique CHABOT-LACHAL souhaite que soit annoncée la liste des entreprises bénéficiaires avec le montant de l'aide, s'agissant d'argent public.

Devant le refus du Conseil de rendre publiques ces données personnelles, il est décidé qu'elles seront consultables en Mairie uniquement par les élus.

6. Adhésion au contrat d'assurance groupe risques statutaires avec le Centre de Gestion du Rhône :

Suite à la délibération du CM du 6 mars dernier autorisant le CDG69 à mener pour le compte de la commune de St Romain la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un contrat d'assurance groupe risques statutaires, le marché a été attribué à la société SOFAXIS.

A présent, Guy JOYET demande au Conseil de délibérer pour confirmer la souscription de la commune à ce contrat groupe et l'autoriser à signer une convention de participation aux frais de gestion des dossiers de sinistres pris en charge par le CDG69.

Accord donné par le Conseil Municipal.

7. Indemnité de fonction des élus, suite à une erreur matérielle sur la délibération du 09/06/2020 :

La secrétaire générale explique que suite à une observation de la Préfecture sur la rédaction de la délibération au titre du respect de l'enveloppe indemnitaire globale de la commune, celle-ci nous demande de délibérer une nouvelle fois en prenant en compte les modifications de texte apportées.

La version corrigée a été soumise à l'approbation de la Préfecture.

Le Conseil se prononce favorablement, Monique CHABOT-LACHAL précise cependant qu'elle reste opposée au vote de l'enveloppe maximale pour l'indemnité du Maire, des adjoints et conseillers délégués.

8. Décision modificative n°1 du budget en cours :

Michel PERRIN explique qu'il s'agit d'ajouter des crédits en dépenses d'investissement pour clôturer l'opération « équipements sportifs » (règlement de l'électrification par le Syder pour un montant de 60 000 euros), les crédits correspondants étant ponctionnés sur des opérations qui ne seront pas réalisées en 2020.

Par ailleurs, 17 998.80 € seront ajoutés en dépenses et recettes d'investissement pour rembourser l'avance à Eiffage dans le cadre de l'opération aménagement parking de la gare SNCF, le montant des travaux ayant passé les 80% de réalisation ; s'agissant d'écritures d'ordre, la dépense et la recette s'équilibrent, le budget n'est pas impacté.

Le réajustement des crédits au chapitre 65 sera réalisé lors d'une prochaine décision modificative, le forfait communal de la subvention versée à l'école privée devant être calculé de façon précise.

9. Mise à jour des référents « Villages d'accueil » :

Géraldine NIL et Guy JOYET expliquent que dans le cadre du projet « Beaujolais vert votre avenir », la COR nous demande de nommer les nouveaux référents « Villages d'accueil » qui représenteront la commune.

Géraldine NIL et Ghislaine FERRIERE se proposent comme référentes.

10. Election des membres de la commission d'appel d'offres :

Monique CHABOT-LACHAL a alerté sur le fait que la délibération votée le 9 juin dernier n'était pas conforme du fait que les membres de la CAO doivent être élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste, au scrutin de liste et au scrutin secret sauf accord unanime contraire (article L 2121-21 du CGCT).

Dans les communes de moins de 3500 habitants sont nommés 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Afin de simplifier cette élection, le Conseil se prononce unanimement sur un vote à main levée.

Guy JOYET présente une liste composée de 6 noms :

Titulaires :

- Jean-Michel COQUARD
- Pascal GIRAUD
- Régine CHARLES

Suppléants :

- Michel PERRIN
- Cédric GIRAUD
- Géraldine NIL

Monique CHABOT-LACHAL présente une liste composée de 4 noms :

Titulaires :

- Monique CHABOT-LACHAL
- Jeremmy SAILLANT

Suppléants :

- Daniel MICHALLET
- Edith MICHALLET

Selon l'accord à l'unanimité des membres du Conseil, il est procédé au vote à main levée, la liste de Guy JOYET récolte 15 voix, celle de Monique CHABOT-LACHAL 4 voix.

En conséquence, après calculs et répartition des sièges, sont nommés membres **titulaires** (le Maire étant Président de droit) :

- Jean-Michel COQUARD
- Pascal GIRAUD
- Monique CHABOT-LACHAL

Sont nommés membres **suppléants** :

- Michel PERRIN
- Cédric GIRAUD
- Daniel MICHALLET

Monique CHABOT-LACHAL regrette que sa proposition de liste commune n'ait pas été acceptée.

11. Informations diverses :

- Michel PERRIN indique le nom des titulaires et suppléants de la commission de contrôle des élections :

Unis pour l'avenir de St Romain :

Titulaires : Régine CHARLES, Michel PERRIN, Cédric GIRAUD

Suppléants : Ghislaine FERRIERE, Bruno BISSUEL, Véronique BONDENAT

Agir avec vous :

Titulaires : Monique CHABOT-LACHAL, Daniel MICHALLET

Suppléants : Jeremmy SAILLANT, Edith MICHALLET

- Guy JOYET informe de la démission de Pascal GIRAUD de la fonction de délégué du syndicat des eaux de Tarare, ce délégué devant être nommé par la COR et non par la commune ; la délibération de la commune en date du 9 juin 2020 est donc caduque.

12. Compte-rendu des adjoints et conseillers municipaux délégués :

Travaux :

Guy JOYET informe que la commission travaux va se réunir prochainement.

Par ailleurs, le déploiement de la fibre continue sur la commune ; la demande de raccordement se fait sur le site internet d'Orange, l'installation étant gérée par Scopelec.

Suite à la rencontre avec le CAUE, une convention de travail va être proposée pour l'étude du pôle médical et le logement de personnes âgées.

Voirie :

Jean-Michel COQUARD illustre le projet de cheminement piéton rue du Lavoir/impasse du Chêne (propriété de la famille France) : la commune échange une bande de terrain contre une sortie pour la parcelle constructible ; les frais d'aménagement et de géomètre seront à la charge de la commune.

Accord de la commission voirie sur ce projet.

Route des Vignes : aménagement proposé par la MDR de Tarare : prolongement piéton avec une entrée au niveau du camping pour éviter la sortie sur la départementale en direction de Savigny ; le financement COR/commune va être étudié.

Travaux à venir : enrobé au niveau de la parcelle Benoît/Berger avec un garde-corps en bois.

Une place PMR a été ajoutée place du Popey suite à la demande d'un administré, 2 places étant occupées pendant le marché du mardi.

Ambroisie : a été observée en quantité importante au bord de l'A89.

SYDER : élection du nouveau bureau :

- Président : Malik HECHAÏCHI
- 1er Vice-président : Paul VIDAL

Monique CHABOT-LACHAL rapporte la demande d'administrés pour la création d'un cheminement piéton entre la gare et les entreprises de la zone d'activité en direction de la N7 ; cette demande sera étudiée en commission voirie.

Communication :

Géraldine NIL informe que 2 photographes ont été consultés pour réaliser le trombinoscope des nouveaux élus ; la commande sera réalisée auprès du moins disant, Fanny INGOLD, pour un montant de 370 euros.

Associations :

Régine CHARLES informe des événements passés et à venir :

- 13 juillet : rencontre BVP
- 25 juillet : rencontre Epi'Autre (association de Tarare)
- 28 juillet : rencontre avec le Président du club des jeunes pour retravailler le règlement
- 31 juillet : AG ADMR
- 30 août : AG de la Chasse
- 3 septembre : rencontre des Présidents des associations concernant la réouverture des salles municipales à compter du 15 septembre ; les élus travaillent actuellement sur un protocole sanitaire qui sera transmis prochainement à toutes les Associations.
- 5 septembre : forum des associations
- 12 septembre : jardins du Popey-e : présentation des cerisiers route de la Gare
- 15 septembre : AG Entraide
- 16 septembre : AG Epi'Autre
- 19 septembre : concours de boules/journées du patrimoine/portes ouvertes à la bibliothèque
- 19 septembre : AG Emmaüs

Finances :

Michel PERRIN informe travailler sur les contrats d'assurance (notamment pour le matériel informatique dont la compétence incombe désormais à la COR) et prêts bancaires (renégociation des taux fixes).

Il indique également que la facturation d'eau doit être optimisée au niveau du stade ; les factures vont être revues à la baisse par l'installation d'un nouveau comptage seul pour l'eau d'arrosage.

Bâtiments :

Cédric GIRAUD informe des travaux en cours :

- Parvis de la chapelle de Clévy réalisée par les agents
- Changement du moteur VMC de la Cure
- Remplacement du frigidaire de l'école
- Travaux sur l'un des jeux d'enfants
- Attente du devis pour l'installation d'une porte supplémentaire à l'accueil de la Mairie

Annnonce des déclarations préalables et des permis de construire.

13. Questions et informations diverses :

Daniel MICHALLET proposé l'idée que la commune réfléchisse sur la vente de la ferme Dubessy, afin d'éviter la disparition d'une exploitation si la SAFER ne trouve pas de repreneur.

Un groupe de travail pourrait se mettre en place sur le sujet.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : mardi 6 octobre 2020 à 20h00
La séance est levée à 22h30